

**Alice CASAGRANDE** - Directrice de la formation, de l'innovation et de la vie associative à la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs, vice-présidente de la Commission de lutte contre la maltraitance du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge et du Comité national Consultatif des Personnes Handicapées



Diplômée de l'institut d'études politiques de Paris, de l'université de Cambridge et titulaire d'une maîtrise et d'un DEA de philosophie éthique, Alice Casagrande s'est spécialisée dans les questions d'éthique et de lutte contre la maltraitance des publics vulnérables et dans ce cadre, elle a contribué au pilotage d'une expérimentation pour le ministère de la cohésion sociale sur le sujet des alertes et signalements en 2013 et 2014. Elle est aujourd'hui vice-présidente de la commission « prévention de la maltraitance, promotion de la bientraitance » commune au Haut Conseil de l'enfance, de la famille et de l'âge et au Comité national des personnes handicapées.

Formateur indépendant et consultant pendant dix ans dans les secteurs de la psychiatrie et de la gériatrie, elle a ensuite rejoint l'Anesm où elle a coordonné l'élaboration des recommandations sur la bientraitance et la maltraitance. De 2009 à 2014, elle a ensuite coordonné la politique qualité et la lutte contre la maltraitance au sein des 400 établissements et services de la Croix-Rouge française. Depuis octobre 2014, elle est directrice formation, innovation vie associative à la Fehap, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés à but non lucratif.

Elle est l'auteur de nombreux articles et de plusieurs ouvrages : *Questions d'éthique autour du donneur vivant* (2007), *Vieillir en institution* (2008), *Ce que la maltraitance nous enseigne* (2012) et un ouvrage collectif, *Ethique et Management du soin et de l'accompagnement* (2016). Elle enseigne l'éthique et le management à l'université Paris Dauphine et au sein de l'espace éthique Ile-de-France, et elle intervient sur le sujet de la prévention de la maltraitance dans le cursus de la formation initiale des futurs directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux au sein de l'École des Hautes études en Santé Publique.

Alice Casagrande est également membre du comité d'expertise de l'intérêt public au sein de l'Institut national des données de santé et présidente du comité d'éthique du Groupement Hospitalier Kremlin-Bicêtre.